

PROMOTION INTERNE : CE QUI VA CHANGER DÈS CETTE ANNÉE

Un bilan trop tardif :

A l'issu d'une année 2009 qui a connu le lancement des dispositifs de promotion interne transitoires et permanents, nombre de dysfonctionnements ont été dénoncés par le SNABF Solidaires. Dès fin 2009, la DGRH avait admis la nécessité de faire un bilan avec les représentants des Organisations Syndicales.

De la confusion dans les annonces :

Ce bilan, qui initialement aurait dû être présenté en tout début d'année **vient seulement d'avoir lieu**. Plus grave, ce retard a nécessité le **retrait en toute hâte par la DGRH du calendrier prévisionnel du dispositif permanent 2010**. **A la demande insistante du SNABF Solidaires, le dispositif 2010 est décalé au début de l'année 2011, afin de permettre aux candidats de se préparer sereinement aux nouvelles dispositions.**

Ce qui va changer : 4 actions opérationnelles à court terme

➤ Amélioration de l'information et la communication :

- *Forums d'information incluant un stand dédié à la promotion interne, le premier a eu lieu le 22 juin à la banque centrale.*

Le SNABF Solidaires a vivement réagi au fait que ces forums, essentiellement « parisiens » créaient une discrimination certaine avec le Réseau qui n'en bénéficie pas.

Nous demandons la tenue de forums dans les régions afin que nos collègues du Réseau bénéficient des mêmes informations que ceux du Siège.

- *publication groupée des offres de postes,*
- *enrichissement de l'Intranet sur la nature des postes qui seront proposés, les types de tests et leur finalité (avec des exemples à l'appui) et le degré de sélectivité des épreuves,*
- *clarification des règles de mobilité :*
 - accès à secrétaire rédacteur : mobilité fonctionnelle, postes qualifiés et publiés par la DGRH, (changement de poste obligatoire mais le poste peut être créé au sein de la même unité),
 - accès à l'encadrement : mobilité géographique - changement de direction ou de succursale.
- *annonce préalable des contingents,*

S'agissant de l'annonce des contingents, le SNABF Solidaires rappelle que depuis la mise en place du dispositif, les contingents devaient être annoncés en amont des inscriptions, ce qui n'a pas été le cas ! Par ailleurs, le contingent global de 30 pour l'accès aux 2^{ème} et 3^{ème} grades s'est réduit à une peau de chagrin de 15 «élus» en 2009 comme en 2010 !

➤ Tests de présélection et épreuve écrite : Dès 2010, les tests d'aptitude ne seront plus éliminatoires et une note écrite sera introduite :

- *Résumé de texte pour l'accès à agent de caisse, note de synthèse pour l'accès à secrétaire comptable, secrétaire rédacteur et 3^{ème} grade de l'encadrement (maintien de la note de synthèse pour l'accès au 2^{ème} grade de l'encadrement). Les épreuves seront de difficultés différentes en fonction des grades visés.*
 - *Les tests d'aptitude et l'épreuve écrite compteront pour un poids identique : 50% chacun.*



Le SNABF Solidaires interroge la DGRH sur le calendrier des formations dont doivent pouvoir bénéficier les candidats à ces nouvelles épreuves écrites. En effet, un résumé de texte ou une note de synthèse, cela ne s'improvise pas ! Cela nécessite l'apprentissage des règles de base et du temps pour la pratique.

A notre grand étonnement, la Banque n'avait pas prévu de stage de formations spécifiques mais préconisait l'inscription des candidats à des devoirs par correspondance (type CNED). Face à nos véhémentes protestations, la Banque a accepté de revoir sa copie, la DFC devrait donc être en mesure de proposer des sessions présentielle de formation avant les épreuves, c'est la raison majeure de leur report à début 2011.

Par ailleurs, afin de ne pas se retrouver de nouveau confrontés à des situations paradoxales où des agents réussissent les tests une année et y échouent l'année suivante, le SNABF Solidaires avait demandé à la DGRH que les agents qui auraient réussi les tests une année puissent en conserver le bénéfice pendant 3 tentatives. La banque a refusé.

Le SNABF Solidaires réitère sa demande d'abandon de l'introduction à partir de 2011 d'un niveau d'anglais pour l'accession à secrétaire rédacteur. Ce critère pénalise le réseau qui, contrairement au siège, n'utilise que très rarement l'anglais. La DGRH consent à faire un petit effort en repoussant à 2012 l'épreuve d'anglais mais elle ajoute qu'il ne faudra pas espérer un nouveau sursis !

➤ **Jury et restitution des résultats :**

- Une formation sera faite aux membres des différents jurys afin d'éviter la disparité constatée dans les questions posées, les sensibiliser à la diversité et cadrer les questions personnelles,
- les résultats seront directement adressés aux candidats et non plus par l'intermédiaire de leur GRH,
- les candidats qui ne seront pas présélectionnés obtiendront une analyse écrite détaillée de leurs résultats aux tests. Les candidats non retenus à l'issue de l'oral se verront proposer un entretien de restitution,
- seul le résultat final sera publié dans l'Intranet.

➤ **Acteurs RH et Managers :**

- Renforcer la communication des GRH vers les managers afin qu'ils connaissent mieux le dispositif,
- renforcer le rôle des managers dans la perception des aptitudes des agents à souscrire au dispositif,

Le SNABF Solidaires a immédiatement réagi sur ce deuxième point. En réponse, la DGRH indique avoir abandonné toute idée de recours à une évaluation, ce que nous avions demandé.

Néanmoins, les managers seront encouragés à détecter parmi leurs collaborateurs ceux qui auraient des aptitudes à la promotion interne.... Nous ne doutons pas que la plupart des managers ont le souci des perspectives d'évolution de carrière de leurs agents. Toutefois, fort heureusement, les agents garderont le libre arbitre de se présenter ou non au dispositif de promotion interne quels que puissent être les freins ou les encouragements mis en œuvre par leur hiérarchie !

Un objectif à moyen terme : la prise en compte de la VAE (validation des acquis de l'expérience) :

Dans un premier temps, la banque envisage la prise en compte de l'obtention de certifications comme alternative aux épreuves de présélection pour l'accès à secrétaire rédacteur. Dans un second temps, un groupe de travail sera constitué pour réfléchir à la prise en compte de certificats de compétences en entreprises (CCE) pour l'accès aux autres catégories.

Le SNABF Solidaires ne peut que souscrire à cette démarche qui conjugue la reconnaissance des métiers exercés et la prise en compte de la VAE dans le cadre de la promotion interne, ce qui répond à une de nos demandes.

Le SNABF Solidaires considère que, bien que beaucoup trop tardif, le bilan proposé est assez complet et reprend un certain nombre des remarques qu'il avait formulées. Néanmoins, il dénonce une mise en place, dans la précipitation de mesures qui modifient sensiblement le dispositif, alors que l'accompagnement, en termes de formation principalement, n'a pas été anticipé. Par ailleurs, il réitère sa demande de contingents augmentés, annoncés et respectés afin que le succès remporté par la promotion interne auprès du Personnel ne se transforme pas en miroir aux alouettes !